

Eoliennes en mer Tyrrrhénienne

Energies fossiles et pétrole continuent de dominer le marché alors que la crise entre l'Iran et les Etats-Unis se tend autour du détroit d'Ormuz. A l'impératif énergétique pour l'Europe, avec la question de son indépendance, faut-il prendre le risque d'un environnement sacrifié ? C'est un des enjeux du projet du géant pétrolier ENI de créer un méga parc offshore de 48 éoliennes à 28 km au large du Cap Corse.

La transition énergétique n'est guère un luxe idéologique, elle est d'une nécessité stratégique, la chose est communément admise mais il faut rester vigilant quant à certains projets que l'on peut parer de vertus écologiques. Voilà qu'ENI, qui extrait depuis des décennies de l'or noir, s'apprête à lancer un projet de 48 éoliennes flottantes. A 28 kilomètres des côtes du Cap Corse et à moins de 8 des îles de Capraia et de la Gorgona, l'ambitieux projet est-il cohérent ? S'agit-il, au contraire, pour ENI de s'acheter une ligne de conduite verte ? La superficie exploitée en serait de l'ordre d'environ 264 km², soit un territoire de 24 km par 21 km. Colossale ! Le tout posée dans l'une des biodiversités les plus riches de toute la Méditerranée.

Et Pelagos ?

Dans cette mer de Ligurie, ENI n'a pas songé un instant au sanctuaire Pelagos — aire marine protégée internationale dédiée aux cétacés — au Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. Dauphins, cachalots, rorquals y sont dans leur domaine. ENI, via ses filiales Eni Plenitude et Simply Blue Group, structure ainsi cette réalisation à travers la société Atis Floating Wind. ENI a reposé pendant des décennies sur l'extraction pétrolière en Libye, au Nigeria, au Congo, en mer du Nord. L'ironie est mordante. Elle révèle pourtant l'impérieuse obligation pour les grandes compagnies fossiles de se transformer, de se repositionner notamment sur l'éolien flottant dont la rentabilité est bien meilleure que l'éolien terrestre. Le deuxième problème est que le projet étant situé dans les eaux italiennes, il ne dépend que des autorités italiennes même si la France a ouvert une enquête publique depuis le 5 mai et que le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate a été invité à répondre quant à l'évaluation des impacts.



Du côté du Parc national de l'archipel toscan — le plus grand parc marin protégé d'Europe — on exprime également de sérieuses craintes quant à ce parc éolien même si, dans ce cas de figure également, le projet ne se situe pas dans son périmètre juridique strict. L'enquête publique est supervisée par le Préfet de la Haute-Corse, elle devrait se terminer le 5 juin prochain. Outre les 48 éoliennes, le projet prévoit la pose de 4 câbles sous-marins pour le transport de l'électricité (câbles d'exportation EC) vers la côte, de 2 sous-stations électriques flottantes offshore (FOSS - Floating Offshore Sub-Stations), d'une sous-station électrique onshore (OSS - Onshore Sub-Station) et d'une station électrique (SE) de transformation 380 kV : « L'objectif est l'installation d'un parc éolien offshore flottant d'une capacité de 864 MW sur le lac de la côte toscane. Le projet développé par Atis Floating Wind Srl fait partie d'un portefeuille plus large d'initiatives éoliennes offshore flottantes d'Eni Plenitude, comprenant trois projets situés respectivement sur les côtes des Pouilles, de Calabre et de Toscane, pour une puissance totale d'environ 3 GW. » est-il souligné dans le docu-

ment technique. Du côté de la présentation de l'enquête publique par le Préfet de la Haute-Corse, on peut remarquer : « *Les potentiels impacts sur les fonds marins (notamment sur l'herbier de posidonie) et sur les espèces tels que les mammifères marins, les tortues marines, les oiseaux et les poissons sont étudiés. Des mesures d'atténuation des impacts sont également proposées. En revanche, la présence des anneaux de coralligène, situés à proximité immédiate du projet, semble méconnue des services italiens. Cette biocénose exceptionnelle, découverte récemment, représente pourtant un enjeu environnemental majeur. Une protection réglementaire est en cours d'instauration en France par le biais d'un arrêté de protection des habitats naturels (APHN), qui conduira à la labellisation de cette zone en tant que « Zone de Protection Forte (ZPF) » au sens du décret du 12 avril 2022. La présence des éoliennes et des câbles sous-marins peut restreindre les zones de navigation libre et nécessiter des ajustements des routes maritimes existantes, notamment pour les navires de commerce et de pêche. Le parc éolien augmente également le risque de collision des navires*

avec les infrastructures flottantes. Or, une partie du parc éolien est situé dans la zone de responsabilité du préfet maritime de la Méditerranée en matière de recherche et de sauvetage en mer. » Câbles d'ancrage, turbines, le lexique est vif et provoque un certain émoi. Alors, la société ATIS se réfugie derrière le sceptre de l'enquête environnementale qu'elle a pris soin, bien évidemment de réaliser à ses frais. Encore heureux ! Le dossier est lourd, complexe. On entre dans une logique des bureaux d'études et des cabinets juridiques destinée, sans jeu de mots, à noyer le poisson, où l'on décompose tous les paramètres, où l'on isole les points, où l'on réduit les dimensions pour mieux minimiser. Un régal pour les puissants. L'association de protection de l'environnement, Italia Nostra l'a bien compris en demandant la révision radicale en déplaçant le projet vers Livourne dans une zone déjà lourdement industrialisée. Il faut également soulever l'idée l'impérieuse nécessité de ne plus dépendre des énergies fossiles, du Golfe et d'ailleurs. Oui, l'Europe doit sortir des hydrocarbures et la dépendance au Moyen-Orient est une vulnérabilité stratégique de premier ordre. L'éolien offshore fait-il partie du portfolio de solutions ? Oui mais à condition de respecter les périmètres des aires marines protégées. La transition énergétique ne peut se réaliser sur le dos des parcs naturels, cela signifierait que ce monde est décidément fou. Autant continuer avec le pétrole au bout du compte ! A l'Italie, tout d'abord, à la France et à l'Europe d'imposer une véritable planification, une réelle gouvernance en tenant compte des enjeux et des intérêts de conserver des espaces naturels. Rien n'est simple dans cette histoire mais la proposition d'Italia Nostra semble le mieux correspondre aux attentes écologiques de la population et aux besoins économiques et énergétiques. A suivre !

Publicité



Corse

Le plus grand parc éolien flottant jamais installé en Méditerranée en projet entre l'Italie et la Corse



Mardi 19 mai Fête des Yves



H       Battini

Publi   le lundi 11 mai 2026    16:04

Mis    jour le lundi 11 mai 2026    17:15



 Copier le lien

 Ajouter ICI en favori sur Google

Le groupe italien ENI porte actuellement un projet de parc éolien offshore entre l'archipel toscan et la Corse via plusieurs de ses entreprises. Un projet d'envergure, à proximité d'aires marines protégées, qui pourrait impacter oiseaux, cétacés et plus globalement les habitats marins.

Si le projet du groupe Italien ENI et de ses entreprises Eni Plenitude et Simply Blue Group à travers la société Atis Floating Wind, voit le jour ce sont quelque **48 éoliennes flottantes** qui prendront place entre le nord-est du Cap Corse et les îles de Capraia et de la Gorgona en mer Ligurienne.

Publicité

 **ici**
publicité

Un projet situé dans les eaux italiennes, mais à **17 km seulement de la Corse** et du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate.

Cohérence avec les objectifs de protection

Une proximité qui justifie **l'enquête publique d'un mois** débutée le 5 mai en France et la sollicitation du Parc marin insulaire pour une contribution concernant les conséquences sur l'environnement et les espèces locales.

Un travail en cours qui doit porter sans surprise sur **l'impact pour les oiseaux, les cétacés et possiblement les fonds marins** pour lesquels la direction du parc indique attendre "*des éléments supplémentaires*" sachant par ailleurs que les fameux anneaux coralligènes mis en lumière par l'expédition Gombessa se situent également non loin de la zone concernée.

Un avis qui fera certainement l'objet d'une grande attention de la part des autorités italiennes alors que le projet est encore en phase de VIA (validation d'impact environnemental) mais qui pourrait être relégué en seconde position derrière celui des organismes de protection territoriale toscans comme le Parc national de l'archipel toscan, **le plus grand parc marin protégé d'Europe**.

Bien que le parc éolien ne se situe pas dans le périmètre juridique de ce dernier, son positionnement en mer Ligure Tyrrhénienne induit une **continuité écologique des zones marines** utilisées par les mêmes espèces, oiseaux marins et migrateurs, ou encore les cétacés.

Une révision radicale du projet demandée

"La cohérence avec les objectifs de protection" de ces zones et de cette faune, mais aussi les enjeux en terme "d'impact paysager" et les conséquences sur la navigation et la pêche font l'objet de **réserves exprimées chez nos voisins italiens** dans la presse, mais aussi via certaines associations de protection du patrimoine naturel comme Italia Nostra qui demande une "*révision radicale du projet en le déplaçant plus loin des zones sensibles de l'archipel*" ainsi qu'en "*revoyant la projection des infrastructures terrestres*" liées à ce projet près de Livourne, une zone déjà fortement mise à contribution par l'industrie d'industrialisation (sidérurgie, gestion des déchets et infrastructures énergétiques.)

Vous avez apprécié cet article ? Partagez-le



Copier le lien

Publicité

ici
publicité



TV Radio Live



se
tella

changer de région

Accueil / Corse ViaStella / Haute-Corse

48 éoliennes en mer, 864 mégawatts : ce qu'il faut savoir du méga-projet de parc offshore entre le Cap Corse et l'Italie


accueil


replay


menu




accueil


replay



[Julie Rampal Guiducci](#)

Publié le 22/05/2026 à 12h41

Temps de lecture : 3 min



[Corse ViaStella](#)



copier le lien

Le groupe italien Eni porte un projet de parc éolien offshore d'une capacité de 864 MW entre les îles italiennes de Capraia et Gorgona et le Cap corse. Situé dans les eaux italiennes, ce projet doit s'implanter à 27 km seulement des côtes corses. La préfecture de Haute-Corse a lancé une enquête publique.

C'est un énorme projet qui pourrait prochainement voir le jour en Méditerranée : un gigantesque parc de 48 éoliennes flottantes, d'une capacité totale de 864 MW, sur une surface totale de 264 km².

Chaque éolienne doit mesurer 280 mètres. À la tête de ce chantier, le groupe italien Eni Plenitude, via sa filiale Atis Floating Wind.

Concrètement, les éoliennes doivent être reliées à la terre grâce à quatre câbles sous-marins (d'une longueur comprise entre 67 et 75 km)



accueil



replay

Mise en service en 2033

Le parc sera implanté dans les eaux italiennes mais à 27 kilomètres à peine des côtes corses, au nord-est du Cap, à cheval sur une zone placée sous responsabilité française. Côté calendrier, les travaux doivent débuter fin 2028, pour une mise en service du parc en 2033, selon les informations fournies par Plenitude à France 3 Corse ViaStella.


accueil


replay

Une enquête publique jusqu'au 5 juin

Compte tenu de la proximité du projet avec les eaux territoriales françaises, l'Italie a sollicité la France pour une évaluation d'impact. *"Les avis recueillis par la préfecture de Haute-Corse seront transmis au ministère italien de l'Environnement, des Affaires économiques et sociales (MASE) et feront ensuite partie intégrante des intégrations nécessaires à l'obtention de l'étude d'impact environnemental (EIE) du projet"*, précise Plenitude dans sa réponse à France 3 Corse ViaStella.

Le préfet de Haute-Corse a ainsi lancé une enquête publique qui se déroule jusqu'au 5 juin pour déterminer les conséquences de ces futures installations à la fois sur la biodiversité et sur les activités nautiques. Le parc naturel marin du Cap corse et des Agriates a également été saisi par le préfet maritime pour émettre un avis simple sur ce projet. En effet, les eaux françaises à proximité du projet sont couvertes par le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate.

De possibles conséquences sur la Corse

Dans [une note publiée en ligne](#), la Direction de la mer et du littoral soulève plusieurs conséquences directes sur la Corse : un impact paysager tout d'abord - selon les premières études, les éoliennes pourraient être visibles depuis le littoral d'après des simulations faites depuis le port de Macinaggio et la plage de Barcaggio.

La problématique environnementale est soulignée, avec de potentiels impacts sur les fonds marins. Sur la question environnementale, Plenitude affirme de son côté que *"la plupart des évaluations ont abouti à un faible impact, tant pour la construction que pour l'exploitation. Les phases de conception ultérieures et les activités de suivi prévues permettront de mettre en œuvre des mesures d'atténuation supplémentaires."*

Outre l'écologie, il existe également un risque sécuritaire. *"Le parc éolien augmente également le risque de collision des navires avec les*

"Plusieurs problèmes majeurs" pour Femu a Corsica

Certains acteurs insulaires ne cachent pas leur inquiétude. Le parti Femu a Corsica alerte ainsi sur *"plusieurs problèmes majeurs"* concernant l'environnement, les ressources halieutiques, ou encore la sécurité maritime. Le parti autonomiste pointe aussi du doigt *"la nature des procédures en matière de coopération transfrontalière, qui permet aux États d'imposer à la Corse et aux Corses des décisions qui nous concernent et nous impactent directement."*

"Les institutions de la Corse n'ont en effet aucune compétence propre et les différentes collectivités et les citoyens ne sont consultés que pour avis simple, la décision revenant in fine à l'État italien. De même, à supposer que la décision soit in fine favorable, le Cap corse et la Corse ne retireraient aucune contrepartie de la réalisation de ce projet y compris en matière de fourniture d'énergie" affirme le communiqué de Femu a Corsica. Une réunion publique est organisée par le parti samedi 3 mai à Santa-Maria di Lota.

Depuis quelques années, la France multiplie aussi les projets d'éolien flottant. En Méditerranée, des projets sont également en cours au large du golfe de Fos-sur-Mer et du golfe du Lion pour l'implantation de parcs éoliens. Il en existe également sur la façade Atlantique.

Cet article vous a intéressé ? Partagez-le



 copier le lien

Mes newsletters

Recevez tous les jours dans votre boîte mail les principales infos de France 3 Régions.

choisir ma newsletter

Sur le même sujet



accueil



replay



[Les bateliers de Porto et Scandola formés à la préservation du patrimoine nature!](#)

Ce projet éolien géant va-t-il bouleverser la Corse ?

Modifié par Chada Garoui, Rédactrice web SEO le 22 mai 2026 à 12h35

🕒 TEMPS DE LECTURE : 1 MIN

[↗ Partager](#)



Le groupe italien **Eni**, via sa filiale **Plenitude**, développe « **Atis** », le plus grand projet d'éolien offshore de **Méditerranée occidentale**. À seulement **6 kilomètres** de la **Corse**, ce **projet éolien italien** déclenche une **enquête publique transfrontalière inédite** du **5 mai au 5 juin 2026**. L'objectif est de permettre aux habitants de l'île de donner leur **avis** sur l'**impact environnemental** de ce géant des mers à leur porte.

Vous cherchez un fournisseur vert ?

Trouvez une offre d'énergie renouvelable en quelques clics grâce à notre comparateur en ligne.

[C'est parti !](#)

Zoom sur le projet

48 turbines réparties sur **264 km²**.

Une capacité totale de **864 MW**.

Une implantation à **28 km** au **nord-est** du **Cap Corse**.

Pourtant, ce projet suscite des inquiétudes **environnementales** et **maritimes** significatives :

sécurité maritime : environ **18 000 navires** traversent chaque année la zone, dont près de **6 000 supertankers** ;

patrimoine marin : des **coraux rares** vieux de **21 000 ans** ont été identifiés à environ **120 mètres** de profondeur, tout près du site ;

biodiversité : plusieurs associations écologistes, dont **Italia Nostra**, craignent des **perturbations durables** pour les **espèces protégées** et réclament une révision du projet.

Du côté d'**Eni**, on tente de rassurer. **Claudio Piccinelli**, chef de l'**éolien offshore** chez **Plenitude**, affirme que tout a été pensé pour « **assurer la protection des écosystèmes marins** » et que les études environnementales pointent globalement vers un « **faible impact** ».

Ce dossier s'impose comme un précédent majeur en Méditerranée. Le défi ? Réussir à concilier **décarbonation**, **sauvegarde de la biodiversité** et **maintien de la pêche**. Les conclusions de l'enquête publique **française**, transmises aux autorités italiennes, s'avéreront dès lors **déterminantes** pour la suite de ce processus administratif.



✓ Vérifié par [Hanna Lanoir](#)

Chada Garoui

Rédactrice web SEO

Passionnée par les enjeux de la transition énergétique, Chada a rejoint l'équipe de rédaction pour simplifier vos projets de rénovation. Son objectif : vous partager des solutions concrètes pour réduire votre empreinte carbone tout en allégeant vos factures !

Vous avez aimé cet article ?

Ne manquez pas nos prochaines publications !

Suivre Hello Watt sur Google

Partagez cet article sur vos réseaux :



Copier le lien

Éolien flottant : le projet géant d'Eni entre Corse et Italie sous haute surveillance environnementale

📖 Éolien flottant, souveraineté énergétique et préservation de la Méditerranée : le projet Atis, porté par le groupe italien Eni via sa filiale Plenitude, s'impose désormais comme l'un des dossiers énergétiques les plus sensibles entre la Corse et l'Italie. Alors qu'une enquête publique française vient d'être ouverte autour de cette future infrastructure offshore installée au large de l'archipel toscan, l'énergéticien affirme que les choix techniques retenus limitent fortement l'impact sur les écosystèmes marins. En parallèle, les oppositions locales s'organisent déjà autour des enjeux paysagers et environnementaux.

Éolienne

By [Stéphanie Haerts](#)

Published on 18 mai 2026 19 h 30





Facebook



Twitter



Whatsapp

0 Reactions

Le Point révélait le 17 mai 2026 les contours précis de ce vaste programme  éolien offshore baptisé Atis. Le projet prévoit l'installation de 48  éoliennes flottantes dans les eaux italiennes, entre le nord-est du Cap Corse et l'archipel toscan. Selon les informations publiées par l'hebdomadaire, la future ferme éolienne couvrirait environ 264 km² en mer Ligurienne et atteindrait une capacité totale de 864 MW. À travers ce chantier, Eni et sa filiale Plenitude ambitionnent de créer le plus important parc éolien offshore jamais développé en Méditerranée.



Éolien offshore : un projet stratégique entre la Corse et l'Italie

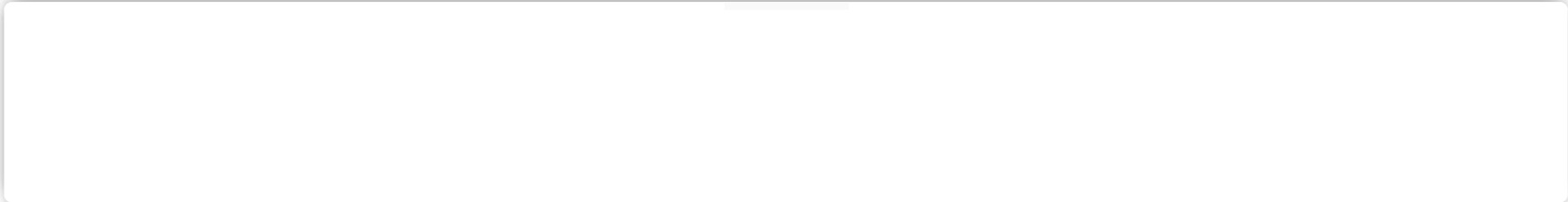
Le groupe italien défend un projet présenté comme structurant pour la transition énergétique méditerranéenne. Selon *Le Point*, Claudio Piccinelli, responsable de l'éolien offshore et des énergies renouvelables, a été interviewé par le magazine. L'article a été publié le 17 mai 2026 par l'hebdomadaire. Le reste de l'article est disponible sur le site de Le Point. Cependant, l'accès à l'article est payant, à seulement 6 €.

kilomètres des eaux territoriales françaises. Cette proximité géographique explique l’ouverture d’une enquête publique en France, même si le projet demeure officiellement implanté dans les eaux italiennes.

Plages et îles



Dans le même temps, le développement de l’éolien flottant progresse rapidement en Méditerranée. D’après Windtech International, la France prévoit plusieurs appels d’offres représentant 2,5 GW de capacité offshore supplémentaires dans les prochaines années, avec des mises en service attendues entre 2032 et 2034. Le média spécialisé rappelait le 22 novembre 2024 que les futurs projets concerneront notamment la Méditerranée française. Ce contexte européen favorable explique l’intérêt croissant d’Eni pour le marché [éolien](#) maritime. Le choix de l’éolien flottant constitue également un élément déterminant du dossier. Cette technologie permet d’installer des turbines plus loin des côtes et dans des profondeurs importantes, incompatibles avec des fondations classiques. Selon les données recensées par les autorités européennes sur Horizon Europe, les technologies flottantes sont désormais considérées comme un axe prioritaire de développement énergétique maritime. Les institutions européennes soutiennent notamment les innovations destinées à réduire les interactions entre les infrastructures offshore et les milieux marins.





Eni promet une protection des écosystèmes marins

Face aux inquiétudes environnementales, Plenitude insiste sur les mesures techniques retenues pour limiter les conséquences du parc éolien offshore sur la biodiversité méditerranéenne. L'enjeu écologique apparaît central dans ce dossier, car la zone concernée abrite plusieurs espèces protégées ainsi que des couloirs migratoires sensibles pour les mammifères marins et les oiseaux. Selon les éléments rapportés par *Le Point*, Claudio Piccinelli assure que l'architecture du projet a précisément été pensée pour réduire les perturbations écologiques. Le responsable de Plenitude affirme notamment : « *Les choix de conception garantissent la protection des écosystèmes marins* », selon les propos publiés par l'hebdomadaire. Cette déclaration constitue aujourd'hui l'axe principal de la communication du groupe italien autour du projet Atis. Le recours à l'éolien flottant permet effectivement de limiter certains travaux lourds sur les fonds marins. Contrairement aux structures fixes traditionnelles, les turbines flottantes utilisent des systèmes d'ancrage plus légers et évitent une partie des opérations de forage profond.

Éoliennes



Selon les données publiées sur le portail Horizon Europe consacré aux innovations énergétiques, les recherches européennes visent précisément à optimiser les flotteurs et les systèmes d'anarrage afin de diminuer les impacts environnementaux en mer. Le projet intervient aussi dans une phase d'expansion rapide des capacités renouvelables d'Eni Plenitude. D'après la présentation financière publiée par le groupe en avril 2026, la société vise plus de 7 GW de capacités renouvelables installées à horizon 2026. Le groupe précise également opérer dans quinze pays et développer massivement ses activités liées aux énergies renouvelables et à l'éolien offshore. Cette stratégie illustre la transformation progressive d'Eni, historiquement centré sur les hydrocarbures, vers des activités énergétiques bas carbone. Les chiffres du marché italien montrent également une accélération du secteur  éolien. L'Italie disposait de 12,9 GW de capacités  éoliennes installées fin 2024. Toutefois, l'éolien offshore italien reste encore limité avec seulement 30 MW en service. Le projet Atis représenterait donc un changement d'échelle majeur pour l'Italie dans le domaine maritime.



Des tensions locales et des ambitions industrielles

L'ampleur du futur parc offshore nourrit déjà les débats politiques et environnementaux en Corse comme en Toscane. Plusieurs associations locales redoutent une artificialisation croissante de la Méditerranée ainsi qu'un impact paysager important dans une zone réputée pour sa valeur patrimoniale et touristique. Cependant, les industriels mettent en avant l'urgence énergétique européenne. Depuis le déclenchement de la crise énergétique continentale et la hausse des prix du gaz, les États européens accélèrent fortement leurs investissements dans l'éolien offshore. Selon Energy Global, publié le 23 mai 2025, Plenitude participe déjà à plusieurs consortiums visant à répondre aux appels d'offres offshore français. Le groupe italien multiplie donc les positions stratégiques en Méditerranée occidentale. La dimension industrielle du projet Atis apparaît également considérable. Avec 48 turbines flottantes et 864 MW de capacité annoncée, l'installation pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique de plusieurs centaines de milliers de foyers.

Énergie éolienne

À titre de comparaison, le parc flottant français Provence Grand Large, développé au large des Bouches-du-Rhône, ne compte actuellement que trois turbines pour une puissance totale de 25,2 MW, selon les données techniques du projet. L'éolien flottant demeure néanmoins une technologie encore coûteuse et relativement récente. Selon les informations disponibles sur les projets européens recensés par Horizon Europe, les industriels cherchent toujours à améliorer la stabilité des plateformes, réduire les coûts logistiques et limiter les opérations de maintenance en mer profonde. Malgré ces contraintes, la Méditerranée devient progressivement un laboratoire stratégique pour les futures infrastructures offshore européennes. Pour Eni Plenitude, le projet Atis représente enfin une démonstration industrielle et politique. En avançant sur un dossier transfrontalier particulièrement exposé médiatiquement, le groupe italien teste aussi l'acceptation de la technologie offshore en Méditerranée. Un enjeu clé pour l'avenir des futures énergies renouvelables en mer.

[Stéphanie Hae](#)



Turbine V164-9.5 MW. / Crédits : Vestas.

Si le plus grand parc éolien offshore de Méditerranée promet d'être italien, son implantation devrait le rendre plus visible au Cap Corse que n'importe où ailleurs. Cette position géographique, à quelques miles seulement du parc naturel aquatique du Cap Corse et des Agriates, interroge côté français. Objectif de mise en service : 2033.

Le plus grand projet éolien offshore de Méditerranée, appelé Atis Floating Wind, commence à se dessiner au large des côtes italiennes, près de la Toscane. Ce projet de parc, porté par ENI Plénitude, devrait comporter 48 éoliennes offshore flottantes de 280 mètres de haut, pour une puissance totale installée de 864 MW. Si le parc doit bien être mis en oeuvre dans les eaux italiennes, son implantation projetée se situe à seulement 28 km du cap Corse, au nord de l'île de Beauté.

Cette proximité avec la partie la plus sauvage de la Corse ne manque pas d'interroger. Compte tenu de la situation, le préfet de Haute-Corse s'inquiète du potentiel impact négatif de ce projet sur la région, notamment sur le paysage, la biodiversité et les activités nautiques. Il a ainsi organisé une enquête publique qui doit durer jusqu'au 5 juin. En parallèle, il a sollicité le parc naturel marine du Cap corse et des Agriates, qui doit transmettre son avis sur la question.

La suite de votre contenu après cette annonce

La suite de votre contenu après cette annonce

[À lire aussiSous tension en Corse, EDF demande aux habitants de faire des efforts en fin d’après-midi](#)

Un moyen d’alimenter l’Île de Beauté ?

Compte tenu de la position géographique du parc, on pourrait imaginer qu’il alimente en partie la Corse pour participer à la décarbonations de son mix électrique. Néanmoins, selon ENI Plénitude, l’électricité produite devrait directement être acheminée sur le réseau électrique national italien grâce à deux sous-stations par le biais de connexions de 67 à 75 km. En revanche, le projet SACOI 3 est toujours d’actualité. Cette liaison, dont le déploiement est estimé à 1,8 milliards d’euros, doit relier la Sardaigne, la Corse et l’Italie avec une capacité de soutirage de 100 MW côté corse. Ce projet, inscrit dès 2015 dans la PPE de Corse, doit être mis en service en 2030, soit 3 ans avant le parc ATIS Floating Wind.

La suite de votre contenu après cette annonce

La suite de votre contenu après cette annonce

1

Des infos qui vous rechargent à bloc ! [Photo de Kevin CHAMPEAU](#) Par [Kevin CHAMPEAU](#)  [S'abonner à Google News](#) [Signaler une erreur dans l'article](#)

[Notre Newsletter](#)

[Ne ratez plus les dernières actualités énergétiques](#)

[S'inscrire gratuitement](#)

1

Soyez le premier à écrire un commentaire- Découvrez les commentairesParticiper à la conversation



ENVIRONNEMENT

Méditerranée : un « giga projet » de parc éolien offshore entre la Corse et l'Italie

L'énergéticien Eni prévoit d'installer 48 éoliennes flottantes dans les eaux italiennes entre le Cap Corse et l'archipel toscan. Un projet d'une ampleur inédite en Méditerranée.



PAR **JULIAN MATTEI**

Correspondant en Corse

Publié le 17/05/2026 à 18h11

S'abonner sans engagement



Depuis 2022, 80 éoliennes offshore fournissent de l'électricité propre et renouvelable à 700 000 personnes. À 20 kilomètres de Saint-Nazaire, le 28 avril 2026. HANS LUCAS VIA AFP/ANDRE BOURRIQUEN



Pas moins de 48 éoliennes flottantes, réparties sur une surface maritime de quelque 264 km² en pleine mer ligurienne. Si ce gigantesque projet voit le jour, il concrétisera une ambition sans précédent : la création du plus grand parc éolien offshore jamais installé en Méditerranée. Son nom ? « Atis. »

À l'initiative de cette démarche inédite : le groupe italien Eni Plenitude, géant énergétique de la péninsule. « *Ce parc éolien flottant en mer, d'une capacité de 864 MW, sera construit au large des côtes toscanes* », explique, au « Point », Claudio Piccinelli, le responsable de l'éolien offshore et des énergies renouvelables de Plenitude. Situé dans les eaux italiennes, ce projet de parc offshore serait implanté à 28 km du nord-est du Cap Corse, à quelques encablures des îles de Capraia et de la Gorgona, et à peine 6 km des eaux territoriales françaises.

À LIRE AUSSI

En mer du Nord, la bataille invisible du vent entre parcs éoliens

Sa proximité vis-à-vis du territoire national et de l'aire marine protégée du Parc naturel marin du Cap Corse, a conduit à l'ouverture d'une enquête publique en France. Objectif : recueillir l'approbation des autorités sur d'éventuelles incidences environnementales, en particulier sur les espèces et les fonds marins, conformément à la convention internationale d'Espoo de 1991 sur l'évaluation de l'impact environnemental pour les projets transfrontaliers.

Une zone maritime de trafic intense

Placé sous la supervision du préfet de Haute-Corse, cet avis « *s'appuiera sur les conclusions du commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Bastia et sur le rapport de l'office français de la biodiversité* », précise la préfecture maritime de Méditerranée. Le projet, en tout cas, est loin de faire consensus. S'il est encore en phase d'évaluation d'impact environnemental, notamment au sein des services du parc naturel de l'archipel toscan, « Atis » fait déjà l'objet de controverses en Italie.

L'association écologiste Italia Nostra a par exemple lancé une alerte dans la presse en demandant une « *révision radicale* » du projet, pour le tenir à distance des zones les plus sensibles de l'archipel, riches en biodiversité marine.

À LIRE AUSSI

Éoliennes : un lanceur d'alerte dénonce une hécatombe d'oiseaux et de chauves-souris

Autre sujet d'inquiétude : les câbles sous-marins d'exportation, visant à permettre le transport de l'électricité vers la côte, avec un point d'atterrissage situé sur la commune de Rosignano-Marittima, dans la province de Livourne. Selon des documents de synthèse du projet, des câbles interéoliennes assureraient la collecte de l'électricité produite par les turbines et son acheminement vers deux sous-stations électriques flottantes.

Au-delà de l'aspect écologique, d'autres interrogations sont



S'abonner

Saisons Hebdomadaire En direct de la rédaction Palmarès des hôpitaux Palmarès des cabinets d'avocats Guerre au Moyen-Orient Défense Le journal de Xavier

Un enjeu pour la transition énergétique italienne

En Corse, le projet « Atis » est suivi de près par les pouvoirs publics. Non loin de cette zone se trouve en effet un écosystème unique au monde : des anneaux de coralligènes, cercles de corail géants et de rhodolithes, formées à 120 mètres de profondeur voilà

plus de 21 000 ans, selon le laboratoire Andromède océanologie.
Un risque environnemental ?

L'entreprise Eni Plenitude se veut rassurante : « *Nos choix de conception reposent sur des principes qui assurent la protection des écosystèmes marins, en tenant compte de toutes les contraintes environnementales, estime Claudio Piccinelli. La plupart des évaluations ont abouti à un faible impact, tant pour les phases de construction que d'exploitation, et les activités de suivi permettront de réaliser des mesures d'atténuation supplémentaires.* »

À LIRE AUSSI

Éoliennes flottantes en Méditerranée : le défi d'un accord entre industriels, pêcheurs et défenseurs de l'environnement

Si le géant Eni Plenitude entend bien mener ce projet à son terme, c'est parce qu'il répond à un enjeu de taille dans la péninsule : le développement d'énergies renouvelables pour atteindre les objectifs de transition énergétique et respecter les engagements européens de l'Italie en matière de décarbonation. Le projet « Atis » s'inscrit d'ailleurs dans un programme plus large de projets d'éolien offshore développés par Eni Plenitude, comprenant notamment des initiatives au large des côtes des Pouilles, de la Calabre et de la Toscane, pour une puissance cumulée de 6 GW.

JULIAN MATTEI

jumattei@corsematin.com

Eni défend son projet de parc éolien au large de la Corse

Si le projet du groupe italien Eni voit le jour, ce ne sont pas moins de 48 éoliennes flottantes qui seront installées en mer ligure, entre le nord-est du Cap Corse et l'archipel toscan. Depuis le 5 mai, cette perspective de créer le plus grand parc éolien flottant jamais installé en Méditerranée, dans les eaux italiennes, fait l'objet d'une enquête publique en France, en raison de la proximité du site, à 28 km du nord-est du Cap Corse.

Alors que le projet Atis est encore en phase d'évaluation d'impact environnemental, le groupe italien se veut rassurant. Claudio Piccinelli, responsable de l'éolien offshore et des énergies renouvelables pour sa filiale Plenitude en Europe du Nord, assure que les choix de conception garantissent la préservation des écosystèmes marins. Entretien.

Quels sont les objectifs de ce projet ?

Atis est un projet de parc éolien flottant en mer d'une capacité de 864 MW, qui sera construit au large des côtes toscanes. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un portefeuille plus vaste d'initiatives éoliennes flottantes en mer portée par Plenitude en Italie, qui pourrait atteindre une capacité brute d'environ 6 GW.

L'énergie éolienne flottante peut permettre une expansion rapide des énergies renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de décarbonation de Plenitude et de l'Italie. Un programme global qui

pourrait atteindre une production annuelle d'environ 3,1 TWh/an.

Quelles garanties pouvez-vous apporter concernant l'impact environnemental de ce projet ?

Nos choix de conception reposent sur des principes qui maximisent et assurent la protection des écosystèmes marins, en tenant compte de toutes les contraintes environnementales. L'étude d'impact environnemental (EIE) réalisée à ce jour a été préparée conformément à la législation italienne et européenne en vigueur, et en considérant les normes scientifiques et techniques appliquées aux projets d'envergure internationale.

« La plupart des évaluations ont abouti à un faible impact »

Qu'ont révélé ces expertises ?

La plupart des évaluations ont abouti à un faible impact, tant pour les phases de construction que d'exploitation. Les phases de conception ultérieures et les activités de suivi prévues permettront de réaliser

des mesures d'atténuation supplémentaires.

En quoi ce type de projet pourrait-il favoriser la transition énergétique italienne ?

Plenitude se distingue par son modèle intégré tout au long de la chaîne de valeur, reposant sur la production d'électricité à partir de sources renouvelables, la fourniture d'énergie et de solutions énergétiques aux particuliers et un vaste réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. Au niveau national, il est essentiel de développer davantage l'énergie éolienne pour atteindre les objectifs de la transition énergétique.

En quoi les parcs éoliens offshore permettraient-ils d'y parvenir ?

L'éolien flottant en mer, qui exploite une plus grande disponibilité du vent en mer et des profils de production plus constants, moins soumis aux aléas saisonniers, est particulièrement avantageux à cet égard. De plus, le développement d'une filière éolienne flottante italienne dynamiserait divers secteurs clés pour l'économie et l'emploi nationaux.

« Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un portefeuille plus vaste d'initiatives éoliennes flottantes en mer »



Claudio Piccinelli, responsable de l'éolien offshore et des énergies renouvelables pour la filiale Plenitude du groupe Eni. Eni Plenitude